

DEPARTEMENT
AIPES-MARITIMES**EXTRAIT DU REGISTRE**
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 08/2018**COMMUNE DE RIMPLAS****Nombres de Membres**

| Adhérents au conseil Municipal | En exercice | Qui ont pris part à la Délibération |
|--------------------------------------|-------------|-------------------------------------------|
| 11 | 10 | 9 |

Séance du 17 MARS 2018

L'an Deux mille dix huit
et le 17 MARS à 14H30 heures le Conseil Municipal de cette
Commune,
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par
la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la
présidence de Mme Christelle D'INTORNI Maire

Présents : Tous les Membres en exercice à l'exception de :

M PESENTI (procuration BOUR)
M MILANO

M. Didier BOUR a été nommé secrétaire

**OBJET : Aménagement extérieur du Fort de la Madeleine ANNULE ET REMPLACE LA
DELIBERATION 33-2016**

Madame le Maire rappelle son projet d'aménagement de l'espace
extérieur du fort de la Madeleine tel que voté selon délibération 33—
2016.

Elle précise que la plateforme extérieure EST du Fort, sur laquelle se tient
actuellement le Trail sera intégralement réaménagée, avec la création
d'une aire de pique-nique, la création d'un espace chapiteau avec des
plots en bétons, l'installation d'un terrain multisports et la création d'une
table d'orientation.

L'espace sera également intégralement boisé et agrémenté d'une
œuvre d'art.

Ce projet est évalué à la somme de 191.666,67€ HT soit 230.000€ TTC.

Madame le Maire indique qu'il convient d'actualiser les financements
demandés au titre de la délibération 33-2016 afin de les réactualiser
comme suit ;

Le conseil après en avoir délibéré.

Voix POUR : 9

D'INTORNI – GUGLIEMMETTI - BOUR- FRANZELLA-JEANDEL- DEGARDIN-
CLAPIER –PESENTI (Procuration BOUR) - ANTONINI

Voix CONTRE : 0

Abstentions : 0

- **ACCEPTE** le projet d'un montant prévisionnel total de 191.666,67€ HT soit 230.000€ TTC.
- **SOLLICITE** de du Conseil Départemental une subvention au taux maximum soit 80%.
- **DIT** que la part communale est inscrite au budget
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer toutes les pièces nécessaires au bon déroulement de cette opération
- **AUTORISE** Madame le Maire lancer les procédures d'appels d'offres afférentes à ces projets.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Ont signé tous les membres présents.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 19 mars 2018
et publication ou notification
le 19 mars 2018

Le Maire,
Christelle D'INTORNI

Pour extrait certifié conforme.

Ont signé tous les membres présents.